



Vol 65, No. 1
Février – February 2006

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AAFI-AFICS**

Mardi, 14 mars 2006
9 h 45
BIT, Salle II

	Page
Ordre du jour provisoire	2
Rapport du Comité	3

**Suivie d'un déjeuner au
Restaurant du BIT à 13 h 00**
Apéritif à 12 h 30

**AAFI-AFICS
GENERAL ASSEMBLY**

Tuesday 14 March 2006
9.45 a.m.
ILO, Room II

	Page
Provisional agenda	12
Report of the Committee	13

**Followed by lunch
at the ILO Restaurant at 13h00**
Aperitifs at 12h30

AAFI - AFICS

DÉJEUNER DE PRINTEMPS

MARDI 14 MARS 2006
(après l'Assemblée générale)

Restaurant du BIT, Niveau R. 2

Invitée d'Honneur :

Madame Aminata S. Djermakoye
nouvelle Directrice de l'Administration
de l'Office des Nations Unies à Genève

SPRING LUNCH

TUESDAY 14 MARCH 2006
(after the General Assembly)

ILO Restaurant, Geneva, Level R. 2

Special Guest :

Mrs Aminata S. Djermakoye
new Director of Administration
United Nations Office at Geneva

*

* *

MENU

SALADINE DE SAUMON FUMÉ

MÉDAILLONS DE VEAU AU CITRON VERT

MOUSSE DE CHOCOLAT NOIR, CRÈME ANGLAISE VANILLÉE

Kir et jus de fruit en apéritif, vins (chasselas, gamay de Genève), eaux minérales, café

Apéritif à partir de 12h30
Aperitifs from 12h30

Prix / Price : CHF 43,00 (tout compris / all inclusive)

Inscription par écrit (fax ou courriel) jusqu'au 9 mars 2006
Inscription in writing (fax or e-mail) no later than 9 March 2006
AAFI-AFICS, BUREAU C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
e-mail : aafi-afics@unog.ch - FAX : 022 917 0075

65 ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'AAFI-AFICS

Mardi 14 Mars 2006

à 9 h 45

Bureau international du Travail

Route des Morillons 4, Genève

Salle II, Niveau R.3 sud

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ¹

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Election du Président de l'Assemblée générale**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Rapport du Comité**
- 5. Comptes de l'exercice 2005 et questions liées**
- 6. Désignations de deux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2006**
- 7. Divers**

¹ L'Assemblée générale sera précédée le mercredi 8 mars, à 10 heures, salle III, niveau R3 Sud au BIT, d'une réunion informelle d'information sur les *questions de santé*.

Membres représentant d'autres associations d'anciens fonctionnaires

Section des Anciens du BIT	Mario Tavelli (suppléant : Jean-François Santarelli)
Association des Anciens de l'OMS	Roger Fontana (suppléant : David Cohen)
Section des Anciens de l'UIT	Jean Balfroid (suppléant : Fabio Bigi)
Association des Anciens du GATT/OMC	Claude Mercier
Association des Anciens du CCI	Olof Karsegard
Amicale des Anciens de l'OMM	René Mathieu (suppléant : Robin Perry)

RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX À GENÈVE

4. L'AAFI-AFICS se félicite de ce que la participation au Comité de l'AAFI-AFICS des associations d'anciens fonctionnaires indiquées ci-dessus - statutaire depuis 2000 - ait permis en cinq ans de mettre en place un échange d'informations continu sur nos activités respectives qui permet, dans une très grande mesure, d'éviter les doubles-emplois et d'assurer un maximum de complémentarité.

5. Il est important de noter qu'une collaboration étroite s'est engagée entre les représentants des associations et leurs experts, d'une part, et les membres élus du Comité, d'autre part, au sein des Commissions de l'AAFI-AFICS chargées des questions de pensions et de santé et qu'une coordination a été établie pour l'étude de la fiscalité des pensions.

6. Par ailleurs, la délégation de l'AAFI-AFICS au 34^{ème} Conseil de la Fédération des Associations des Anciens Fonctionnaires Internationaux (FAAFI) en juin 2005 (voir ci-dessous) a bénéficié de la présence du spécialiste de l'assurance maladie de la Section des Anciens du BIT, J.-F. Santarelli, au sein du groupe de travail de la FAAFI sur la protection de la santé après l'activité professionnelle et sur les soins de longue durée.

RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX (FAAFI) ET SES MEMBRES

7. Avec les représentants de dix-huit autres associations membres, l'AAFI-AFICS a participé à la 34^{ème} session du Conseil de la Fédération au siège des Nations Unies, à New York, du 28 juin au 1 juillet 2005. La délégation de l'AAFI-AFICS était composée de J.-J. Chevron, J. Hanus et J.-F. Santarelli (ce dernier représentant aussi la Section des Anciens du BIT). L'AAFI-AFICS avait été mandatée par l'Association de Nouvelle-Zélande (AFUNO) pour la représenter au Conseil. A. Tholle, membre de notre association, était présent en qualité de Secrétaire de la Fédération. J. Hanus, coordinateur du Groupe de travail sur les pensions, a présidé la réunion de ce groupe, la veille de l'ouverture du Conseil, le 27 juin. Ce même jour, notre délégation a participé à la réunion d'un autre groupe de travail de la Fédération chargé des questions relatives à l'assurance maladie des retraités, en particulier sur la couverture des soins de longue durée.

8. Un rapport sur la session du Conseil a été publié dans le *Bulletin* de l'AAFI-AFICS de septembre 2005. Il convient de noter particulièrement que l'AAFI-AFICS ayant présenté à la Fédération en 2004 des propositions concernant son fonctionnement, le Conseil a décidé d'ouvrir un processus de révision des statuts qui s'étendra sur deux années et désigné les questions sur lesquelles porteront cette révision: les objectifs de la Fédération, les diverses catégories de membres, les principes qui régiront leur admission, l'élection du bureau, le droit de vote et les questions financières. D'autres sujets pourront être adjoints à cette liste au cours des discussions du groupe institué à cet effet, le Groupe de Travail des Objectifs et du Fonctionnement de la Fédération et de la Révision de ses Statuts, dont les travaux seront coordonnés par le Président de la FAAFI.

9. Le Conseil a pu rencontrer comme de coutume le Secrétaire/Administrateur de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, M. Bernard Cochemé, accompagné de ses principaux collaborateurs, pour une discussion de questions d'intérêt commun.

10. Afin d'améliorer la représentativité régionale du Bureau, celui-ci a été élargi et se compose comme suit pour l'exercice 2005-2006: Président: Witold Zyss (AFUS-Paris) ; Vice-présidents: E. Albartal, (AFICS-Brésil), A. Castellanos del Corral (AFICS-New York), J.-J. Chevron (AAFI-AFICS Genève), J. Janakiram (AFUNPI-Bangalore), A. Marcucci (FFAO-Rome), T. Teshome (AFICS-Adis-Abéba) ; Secrétaire: A. Tholle (AAFI-AFICS Genève) ; Secrétaire adjointe: L. Ontal, AFICS-New-York ; Trésorier: J. Mateu (AAFI-AFICS Genève). Deux anciens présidents de la Fédération, Margaret Bruce (AFICS-New-York) et Alan Elliott (BAFUNCS), ont été nommés présidents honoraires de la Fédération.

11. Le Président de la 59^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Jean Ping, et le Sous-Secrétaire général pour la communication et l'information du public, M. Shashi Tharoor, ont honoré la session de clôture du Conseil de leur présence et manifesté leur appréciation de l'action menée par la Fédération et ses associations membres dans l'intérêt des retraités et des Nations Unies.

PENSIONS

12. L'action de l'AAFI-AFICS dans le domaine des pensions se déploie traditionnellement sur deux plans, l'un proche, concernant les membres de l'association elle-même, à titre individuel ou collectif, l'autre plus général et, à vrai dire global, par l'intermédiaire de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI-FAFICS) et qui concerne tous les pensionnés et autres bénéficiaires de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, où qu'ils résident et qu'ils soient ou non membres d'une association.

13. Sur le premier plan, l'action est quotidienne et de caractère individuel; il ne faut pas y chercher d'élément spectaculaire. Elle est faite de contacts personnels, le plus souvent dans le cadre des permanences assurées à tour de rôle par la plupart des membres du Comité. Elle conduit souvent à des interventions auprès du Bureau de Genève de la Caisse des pensions, où nous trouvons toujours, tant chez son directeur que chez ses collaborateurs, compétence, disponibilité et amabilité. Occasionnellement, l'AAFI-AFICS publie dans son *Bulletin* un article sur un sujet de fond ou d'actualité touchant les pensions, et il arrive qu'un de ces articles soit repris dans les publications d'autres associations. Enfin, sur la question du choix entre les deux filières, l'association mettait au point fin 2005 un nouveau texte actualisé auquel pourront se reporter tous ceux qui sont directement concernés ou qui s'intéressent au fonctionnement de notre Caisse.

14. Sur un plan plus général, l'AAFI-AFICS continue de jouer un rôle actif, dans le cadre de la Fédération, auprès des instances responsables de la gestion de la Caisse, soit le Secrétariat, le Comité mixte et le Comité permanent. L'AAFI-AFICS est notamment présente, en la personne de son Président, au sein du groupe de travail constitué par le Comité mixte sur le sujet de sa taille et de sa composition - dont il est rendu compte dans la Section de ce rapport sur les travaux de la FAAFI - et en la personne de l'un de ses vice-présidents, à la tête du groupe de travail de l'ajustement des pensions qui œuvre depuis 2003 dans le cadre de la Fédération pour mettre au point ses propositions en la matière.

15. L'activité de ce dernier groupe, en relayant les inquiétudes et les pressions des associations d'Amérique latine durement éprouvées, du fait des insuffisances du système d'ajustement des pensions, par les soubresauts économiques et monétaires qui ont accablé leurs pays ces dernières années, a contribué à convaincre le Secrétaire/Administrateur de la Caisse, d'introduire une mesure de protection universelle des pensions en monnaie locale, qui ne peuvent plus être inférieures à 80 pour cent de la filière dollar ajustée sur le coût de la vie à New York.

16. Cette activité a également consisté à préparer les propositions sur l'ajustement des pensions que défendra la Fédération lors de la prochaine session du Comité mixte en juillet 2006. Sans entrer dans le détail, on peut décrire différents axes autour desquels s'articulent ces propositions:

- Tout d'abord, et principalement, une amélioration du mode d'ajustement périodique aux variations du coût de la vie, par réduction ou élimination des périodes d'attente et des seuils de déclenchement.

- Ensuite, une protection contre les tentations, souvent éprouvées autrefois par les autorités de la Caisse, de faire financer par les retraités le redressement de la situation actuarielle. C'est dans ce cadre

que l'action de la Fédération a déjà abouti à un début de suppression (0,5 pour cent) de la retenue de 1,5 pour cent opérée sur les retraites depuis 1984 et qui se traduisait jusqu'ici par une économie pour la Caisse de plus de 200 millions de dollars chaque année.

- Enfin, une association plus étroite entre le Secrétariat de la Caisse et la Fédération sur toutes les questions de principe ou pratiques qui se posent à tout moment, dans l'une ou l'autre région du monde, en matière de pensions.

17. Sont abordées également dans ces propositions des questions plus spécifiques, telles que l'assouplissement de la règle de l'irrévocabilité de l'option pour la double filière au profit des retraités qui changent de pays de résidence pour des raisons légitimes, la révision des conditions d'octroi de l'ajustement spécial pour les petites pensions et la situation des retraités dans les pays où aucune organisation n'a de bureau. Sur ces deux derniers points, il s'agit surtout de déclencher des études préparatoires au niveau du Secrétariat de la Caisse, en collaboration avec la Fédération.

18. Sur tous ces points, la contribution de l'AAFI-AFICS a été importante. Mais l'expérience a montré que l'action dans le cadre de la Fédération et de la Caisse des Pensions est loin de produire des résultats rapides. C'est pourquoi notre Association a pris en octobre 2004 l'initiative de poser la question de savoir si la Fédération ne devrait pas réfléchir à une mise à jour de ses objectifs, de ses structures, de son mode de fonctionnement et de ses statuts afin de lui permettre de faire face à des responsabilités croissantes. Le Conseil de la Fédération, lors de sa session de juin 2005, a inscrit cette question à l'ordre du jour de ses deux prochaines sessions de 2006 et 2007 et des propositions ont déjà commencé à être soumises par diverses associations – dont l'AAFI-AFICS - et personnalités de la Fédération au président de la FAAFI.

FISCALITÉ

19. L'Association sollicite un avis juridique sur la possibilité d'une action à Genève en vue d'obtenir l'égalité de traitement entre les retraités des Nations Unies d'une part et les titulaires de rentes viagères d'autre part, en ce qui concerne la composante en capital de la pension. Une telle action, si elle était couronnée de succès, assurerait au moins une égalité entre le régime fiscal appliqué à ceux qui ont opté pour le retrait en capital et ceux qui ne l'ont pas fait. Les membres seront tenus informés par le *Bulletin* de la suite de nos efforts.

SANTE

20. Conformément au mandat précisé dans la résolution adoptée par l'Assemblée générale du 9 mars 2004, la Commission Santé du Comité de l'AAFI-AFICS a traité les questions relatives aux prestations actuellement fournies à Genève par les différentes Caisses de santé et les relations avec les Etablissements médicaux-sociaux (EMS) et les autorités suisses. Elle a également porté ses efforts, comme cela avait été demandé, sur l'important problème des soins de longue durée remboursés par les Caisses de santé des organisations dont le siège est à Genève.

a) *Soins de longue durée*

21. Le remboursement des dépenses relatives aux soins de longue durée par les systèmes d'assurance des organisations ayant leur siège à Genève est une question d'importance majeure pour le Comité et sa Commission Santé. Afin de faire avancer les choses, la Commission a mis en place un groupe de travail qui, en collaboration étroite avec l'Association des anciens fonctionnaires de l'OMS, s'efforce de comparer avec davantage de clarté et de précision les domaines respectifs les 'soins de longue durée' en établissements spécialisés et les 'soins à domicile' dans le cadre des dispositifs d'assurance respectifs des organisations de Genève. Le groupe de travail met également en place un système d'analyse comparative des dispositions actuellement appliquées par ces organisations afin de déterminer ce que l'on pourrait considérer comme étant la meilleure pratique. Cette étude couvre aussi le CERN.

22. Il apparaît d'ores et déjà dans cette étude que la couverture des assurés est assez satisfaisante lorsque les personnes concernées vivent dans des établissements spécialisés et qu'elle l'est beaucoup moins dans les cas où elles restent à domicile.

23. Le groupe de travail fera des recommandations à la Commission Santé et au Comité sur la façon dont ces questions pourront être suivies le mieux possible avec les organisations de Genève ainsi qu'au niveau global par l'entremise de la FAAFI.

24. Dans ce contexte, le Comité a apporté sa contribution à l'élaboration d'un document sur "La nécessité d'une assurance des soins de longue durée" rédigé par la FAAFI à l'intention, dans une première étape, du Conseil de la FAFI / FICSA (février 2006)

b) *Soins infirmiers de longue durée*

25. Les relations avec les EMS se sont nettement améliorées depuis la suppression au 1^{er} janvier 2005 de la dégressivité des remboursements que pratiquait l'une de nos Caisses. En effet, les prestations versées au taux de remboursement de 80 % à 90 % dans les limites des différents plafonds fixés par les diverses Caisses couvrent actuellement 65 à 70 % des frais encourus. De plus, l'une des Caisses, en cas de dépassement d'un seuil annuel de dépenses, rembourse à 95 % les coûts supplémentaires, toujours dans les limites du plafond des dépenses octroyées pour ce type de soins.

26. Dans ces conditions une retraite, même modeste, suffit dans la plupart des cas à faire face à la part des frais non remboursés, pour autant que l'intéressé n'ait pas d'autres charges. La situation est différente dans le cas d'un couple lorsque l'un des conjoints continue à résider au domicile.

27. Pour les soins à domicile, la dégressivité des remboursements a également été supprimée.

c) *Autres questions*

28. *LAMal (Loi sur l'Assurance maladie)* Dans certains cas, on a noté une tendance à remettre en cause pour les nouveaux retraités et leurs familles, l'exemption jusqu'à présent accordée aux anciens fonctionnaires internationaux de l'obligation de s'assurer auprès d'une caisse suisse. Une demande a été adressée à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour valider l'accord. Pour l'instant, aucune réponse n'est parvenue, mais, sur l'initiative du secrétaire exécutif d'une de nos caisses, un accord « local » a été obtenu pour observer le statu quo en attendant que la situation ait été officiellement clarifiée.

29. *Tarmed* Il semble que la majorité des praticiens appliquent le Tarmed (système officiel suisse de tarification des actes médicaux). Une démarche va cependant être faite auprès de l'Association des Médecins de Genève pour tenter d'obtenir une application *générale* du Tarmed aux personnes couvertes par les caisses de santé des organisations internationales.

30. *Grippe aviaire* En prévision d'une éventuelle pandémie de grippe aviaire, les organisations du système des Nations Unies mettent actuellement en place, coordonné par l'OMS, un vaste programme de protection des fonctionnaires en activité. Le Comité de l'AAFI-AFICS a estimé que les fonctionnaires retraités devraient pouvoir bénéficier de mesures analogues, surtout dans les pays où aucun plan national d'urgence n'est actuellement développé ou prévu. Des lettres signées du président et du vice-président (santé) de l'AAFI-AFICS ont été envoyées en novembre 2005 à tous les Directeurs généraux des organisations ayant leur siège à Genève. Il sera rendu compte oralement à l'Assemblée générale du suivi de cette démarche.

31. *Représentation des retraités dans les organes de gestion des caisses de santé* L'AAFI-AFICS suit avec attention le processus de mise en vigueur de nouveaux Statuts préparés par le Conseil exécutif de l'Assurance Mutuelle contre la maladie et les accidents de l'ONUG/HCR/OMM. Notre Association estime que le représentant des sociétaires retraités dans le Comité doit, tout comme ceux des sociétaires actifs, y détenir le droit de vote - comme cela est la règle dans d'autres Caisses telles que celles du BIT/UIT et de l'OMS - ce que ne prévoit pas le projet de Statuts qui doit encore être adopté par une Assemblée générale des sociétaires. Un article sur ce sujet a été publié dans le *Bulletin* de décembre 2005 de l'Association.

ACTION SOCIALE

L'assistante sociale

32. En 2005, l'assistante sociale de l'Association, Mme Nana Leigh a poursuivi sa mission à l'entière satisfaction des nombreux membres de notre communauté qui ont bénéficié de ses interventions, dans la région de Genève ou dans d'autres régions. Elle maintient un contact permanent avec les conseillers du personnel des différentes organisations du système des Nations Unies ainsi qu'avec le personnel du bureau de Genève de la Caisse des Pensions.

33. Mme Leigh évalue également les demandes d'aide financière soumises au Fonds de Solidarité de notre Association. Ces demandes ne proviennent pas seulement de membres de l'Association. Elles émanent d'anciens fonctionnaires internationaux ou de leurs conjoints survivants qui connaissent des difficultés financières par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, maladies, deuils ou autres événements imprévisibles. Notre assistante sociale examine les demandes, recherche auprès des demandeurs des informations complémentaires ou des justifications et soumet les dossiers pour décision au président de l'Association. Il arrive que certains cas peuvent justifier une intervention du Fonds de Secours de la Caisse des Pensions et elle présente les demandes nécessaires à cet effet.

34. Une des tâches importantes de l'assistante sociale est d'aider les retraités âgés à remplir leurs demandes de remboursement des frais médicaux, ce qui peut prendre beaucoup de temps et d'attention selon les cas.

35. L'assistante sociale coopère également aux opérations de l'Assurance mutuelle des Nations Unies, de l'OMM et du HCR en évaluant, sur la base d'un questionnaire normalisé, la recevabilité des demandes de prestations dans le cadre des soins de longue durée en fonction de la perte d'autonomie des demandeurs.

36. Une part appréciable du travail de l'assistante sociale consiste à communiquer avec ses collègues des divers établissements médico-sociaux (EMS), à en visiter les hôtes et à participer à des réunions. Il en est résulté en 2005 une accumulation des tâches administratives en suspend, par exemple dans la correspondance, le classement des dossiers et l'organisation de l'information intéressant les retraités demandeurs d'assistance. L'AAFI-AFICS a pu trouver une aide temporaire bénévole pour ces travaux.

37. Mme Leigh assure ses services trois fois par semaine, à raison d'une journée pleine le lundi et de deux demi-journées (le matin) les mardi et mercredi. Son bureau se trouve au Palais des Nations à proximité de ceux de l'AAFI-AFICS (bureau C-500, tél. 022 917 3519, tél. mobile 076 397 50 89, courriel : nleigh@unog.ch). Ses services étant très sollicités, il est recommandé de prendre rendez-vous à l'avance par téléphone ou courriel.

38. En 2005, Mme Leigh a reçu 142 demandes d'assistance, sous diverses formes (contre 86 en 2004). Il s'agissait de demandes d'origine locale dans 128 cas (Suisse et France voisine). Quatorze appels émanaient d'autres lieux. Selon la nature de l'aide sollicitée, ces cas se sont répartis comme suit:

Problèmes personnels, familiaux ou de santé	15
Maisons de retraite, hospitalisations	9
Décès, obsèques	4
Aide administrative	42
Evaluation de la perte d'autonomie	22
Demandes de remboursement maladie	17
Demandes de secours (Fonds de Solidarité)	11
Divers	22

Fonds de solidarité de l'AAFI-AFICS

39. Comme l'indiquent les statistiques ci-dessus, onze demandes de secours ont été adressées au Fonds de Solidarité entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005 (en comptant quatre demandes de 2004 encore à l'examen). Cinq demandeurs ont reçu une aide financière; trois demandes sont à l'examen et trois autres n'ont pu être reçues car elles ne satisfaisaient pas aux critères statutaires.

40. La procédure en vigueur stipule que les demandes doivent être adressées par écrit au président de l'AAFI-AFICS, qui les examine avec l'aide de l'assistante sociale et le concours éventuel de membres du Comité qui partagent la responsabilité des activités sociales de l'Association. Le président peut également demander l'avis d'un médecin, de responsables des assurances maladie ou de la Caisse des pensions ou encore d'autres membres du Comité. Les personnes qui sollicitent une aide financière doivent pouvoir prouver leur état de besoin; l'information fournie est traitée de manière strictement confidentielle.

41. Le président et le trésorier doivent faire rapport au Comité sur les montants accordés, mais les noms des bénéficiaires et les circonstances propres à chaque cas ne sont pas mentionnés.

Don spécial Tsunami

42. A la suite du 'tsunami' qui a frappé les côtes de plusieurs pays d'Asie le 26 décembre 2004, le Comité de l'AAFI-AFICS a décidé de faire un don de 5 000 dollars à l'UNICEF en faveur des actions de cet organisme dans les pays touchés. Ce montant a été prélevé sur le Fonds de Solidarité et versé en janvier 2005.

AIDE AUX MEMBRES: PERMANENCES ET LIGNE DIRECTE

43. Chaque mercredi, un bénévole, habituellement un membre du Comité, est présent dans le bureau de l'Association au Palais des Nations, de 9 heures 30 à 12 heures 30 pour recevoir les visiteurs et répondre aux appels téléphoniques. Le mercredi matin est le seul moment de la semaine où les appels au bureau trouvent sûrement un interlocuteur, mais de nombreux membres appellent à d'autres moments.

44. Il est répondu aussitôt que possible aux appels enregistrés sur le répondeur dans la mesure où nos correspondants ont communiqué clairement leurs noms et numéros de téléphone, ce qui parfois n'est malheureusement pas le cas.

45. Les questions les plus fréquemment posées en 2005 ont concerné les pensions, la double filière et, comme toujours, la fiscalité : non seulement en Suisse mais aussi dans de nombreux pays de l'Union Européenne, comme la France, le Danemark, l'Italie, l'Espagne, la Suède, etc. D'autres questions ont porté sur le remboursement des frais de maladie, la recherche d'un conseiller fiscal, d'un médecin, d'un avocat, ou la régularisation des cotisations.

46. Plusieurs membres se sont également plaints des restrictions d'accès au Palais des Nations. Il est évidemment regrettable que ceux qui ont travaillé tant d'années aux Nations Unies se voient souvent opposer un refus d'accès au Palais, en particulier en automobile. Cette situation a entraîné de nombreuses démarches de notre part auprès de l'Administration des Nations Unies.

SÉMINAIRES ET AUTRES ACTIVITÉS

Séminaires

47. Comme chaque année, des séminaires de préparation à la retraite ont été organisés en 2005 par l'Office des Nations Unies à Genève (avril) et par le Bureau international du Travail (octobre), auxquels ont participé en grand nombre des fonctionnaires de ces organisations ainsi que des membres du personnel d'autres organisations internationales de Genève.

48. En chacune de ces occasions l'AAFI-AFICS est invitée à se présenter aux futurs retraités et à exposer de quelle façon elle intervient pour défendre leurs intérêts dans les principaux domaines qui les intéressent (pensions, santé, action sociale, etc.). En outre elle organise, dans le cadre des séminaires au BIT, une séance d'information sur le sujet complexe du choix que doivent faire les futurs retraités en ce qui concerne la somme en capital. Cette séance, animée par Aamir Ali et Gilbert Ferrari, chef du Bureau de Genève de la Caisse des pensions, suscite toujours un grand intérêt et un débat animé ainsi qu'un grand nombre de questions sur les pensions en général.

49. Ces séminaires sont une occasion, particulièrement importante, pour l'AAFI-AFICS de se faire mieux connaître parmi les futurs retraités et d'enregistrer de nouvelles adhésions.

Bourse d'étude

50. En 2003 et en 2004, pour marquer l'entrée de la Suisse aux Nations Unies, le Comité avait attribué une bourse à une étudiante suisse pour suivre le programme d'étude, organisé chaque année en juillet à Genève par l'ONUG à l'intention de jeunes diplômés (« UN Graduate Study Programme », GSP), en vue de les initier au fonctionnement des organisations internationales. En 2005 cette bourse d'un montant de 2.000 CHF a été accordée, en consultation étroite avec les responsables du programme, à M. Fils-Lien Thélot, d'Haïti, l'un des pays ayant le moins de ressortissants dans le Secrétariat des Nations Unies.

PUBLICATIONS

51. Avec l'aide des services de tirage des documents des Nations Unies (mars, septembre et décembre), de l'OMC (juin) et du BIT (Rapport annuel), et des services de distribution du Palais, les quatre numéros trimestriels du *Bulletin* et le rapport annuel ont pu être diffusés aux dates prévues. L'équipe éditoriale remercie chaleureusement tous ceux qui ont ainsi prêté leur concours et leur aide, les traducteurs souvent sollicités à la dernière minute, et en particulier Douglas Helland, qui assure la mise en page de la couverture, des photos et de la table des matières.

52. Le Comité de l'AAFI-AFICS souhaite rappeler à tous les membres de l'Association que le *Bulletin* est leur principal moyen de communication et que leurs contributions, soit sous forme d'articles, soit de lettres exprimant un point de vue sur l'activité ou les prises de position de l'AAFI-AFICS sont les bienvenues.

53. Par ailleurs, le Comité a entrepris une mise à jour systématique des brochures d'information existantes sur les sujets d'intérêt majeur pour ses membres. C'est ainsi qu'après la nouvelle édition, entièrement revue et améliorée, de la brochure sur la *somme en capital*, une nouvelle édition de la brochure sur la *double filière* a été mise en chantier et paraîtra début 2006. Il en va de même de la brochure publiée en 2001 sur la fiscalité des pensions : elle met à jour les dispositions et le calendrier concernant la Suisse (cantons de Genève et de Vaud) et la France ; elle présente également la législation nouvelle ou révisée en Allemagne, Danemark, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

54. Enfin, à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'Association, le Comité a décidé de publier un recueil des chroniques données au *Bulletin* depuis 2001 par Aamir Ali sous le titre "Of Cabbages and Kings" ("Petits Riens et Grands Moments") ainsi qu'une sélection de ses éditoriaux des années antérieures.

VIE SOCIALE

55. Trois déjeuners ont été organisés en 2005, soit le 5 avril, immédiatement après l'assemblée générale, le 21 juin et le 25 octobre. Le déjeuner d'automne a marqué le 60^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le 65^{ème} anniversaire de notre Association. Quatre invités d'honneur, MM. Sergei Ordzhonikidze, Directeur général des Nations Unies à Genève, Francis Blanchard, ancien Directeur général du BIT, Halfdan Mahler, ancien Directeur général de l'OMS et Witold Zyss, Président de la FAAFI, ont adressé la parole à l'assistance avec hauteur de vue et force de conviction.

56. Un groupe de trente personnes a entrepris du 3 au 9 octobre un voyage très réussi dans les pays baltes, visitant l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie et admirant les trésors historiques, culturels et naturels de ces pays très différents mais également riches en intérêts. Cette fois encore l'organisation impeccable de ce voyage avait été assurée par Kuoni et M.C.-A. Genton accompagnait le groupe.

57. Le Groupe Shakespeare s'est réuni régulièrement chaque mercredi matin sous la direction inspirée d'Aamir Ali pour lire, étudier et discuter la pièce de l'année, *Le Marchand de Venise*. La saison a pris fin le 14 décembre avec une présentation du film réalisé par Jonathan Miller en 1973, dont les vedettes étaient Laurence Olivier dans le rôle de Shylock et Joan Plowright dans celui de Portia, et un déjeuner au restaurant du BIT. La pièce retenue pour 2006 est *Antoine et Cléopâtre*.

58. *L'Amicale du Soleil* continue de se réunir les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois pour un déjeuner au Café du Soleil au Petit-Saconnex.

LE SECRÉTARIAT

59. Le "Secrétariat" continue de s'appeler ainsi, bien que cette appellation ne corresponde plus guère à la réalité. L'avènement de l'informatique voici quelques années fait que la plupart des membres du Comité, nos traducteurs et nos correspondants sont en mesure d'assurer leur propre traitement de texte. De plus, l'AAFI-AFICS n'a pas de secrétariat comme tel (définition: "un service administratif structuré et permanent"). Une fidèle équipe de bénévoles - composée d'Elisabeth Belchamber, Christiane Kind, France Henry et Cosette Marrache - à laquelle se joignent le président et quelques membres du Comité, fréquente régulièrement le bureau C.544-1 du Palais des Nations et s'attache à tenir tête à l'invasion du papier, à garder à jour la liste des membres et le classement, à préparer le *Bulletin*, à répondre aux demandes de renseignements et aux lettres des membres, à expédier les publications demandées, à effectuer les traductions et à s'occuper enfin des mille petits riens qui font la vie quotidienne d'une association de 3 400 et quelques membres.

REMERCIEMENTS

60. L'AAFI-AFICS ne pourrait s'acquitter de sa mission auprès des fonctionnaires retraités des organisations du système des Nations Unies à Genève : information, défense de leurs intérêts, promotion des idéaux des Nations Unies dans la communauté des anciens fonctionnaires, sans la compréhension et l'appui constant, amical et sans cesse renouvelé, des Directeurs généraux et Secrétaires généraux de toutes ces organisations et de leurs collaborateurs ; à commencer par l'Office des Nations Unies à Genève qui met gracieusement à la disposition de notre Association toutes les facilités nécessaires à ses activités. Nous leur exprimons notre vive gratitude. Nous remercions aussi tous ceux qui - membres de l'association ou non - apportent bénévolement et avec une grande disponibilité leur contribution, sous quelle que forme que ce soit, aux tâches multiples et souvent complexes de notre Association.

Genève, 12 janvier 2006

65th GENERAL ASSEMBLY OF AAFI-AFICS

**Tuesday 14 March 2006
at 9 h 45**

**International Labour Office
Route des Morillons 4, Geneva**

Salle II, Level R.3 South

PROVISIONAL AGENDA ²

- 1. Opening of the Session**
- 2. Election of the President of the General Assembly**
- 3. Adoption of the Agenda**
- 4. Report of the Committee**
- 5. Accounts for 2005 and related matters**
- 6. Appointment of two auditors for 2006**
- 7. Any other business**

² The General Assembly will be preceded on Wednesday 8 March, at 10 am, Room III, Level R3 South at the ILO, by an informal meeting on health matters

Members representing other retiree associations in Geneva

ILO : Section of Former Officials	Mario Tavelli (alternate Jean-François Santarelli)
WHO: Association of Former WHO staff members	Roger Fontana (alternate David Cohen)
ITU : Section of Former Staff Members	Jean Balfroid (alternate Fabio Bigi)
GATT/WTO Association of Former Officials	Claude Mercier
ITC : Association of Former Officials	Olof Karsegard
WMO Amicale of Former Staff	René Mathieu (alternate Robin Perry)

RELATIONS WITH THE OTHER ASSOCIATIONS OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS IN GENEVA

4. AAFI-AFICS is gratified that participation of representatives of the associations of former civil servants mentioned above—statutory since 2000—has resulted in a constant exchange of information on our respective activities which has to a large extent avoided duplication of effort and maximum complementarity.

5. It should be noted that there is close collaboration between representatives and experts of the associations on the one hand and the elected committee members on the other in the AAFI-AFICS commissions on pensions and on health insurance, and coordination is in place for a study on the taxation of pensions.

6. The AAFI-AFICS delegation at the thirty-fourth session of the FAFICS Council in June 2005 (see below) benefited from the presence of the health insurance expert of the ILO Section of Former Officials, J.F. Santarelli, on the FAFICS working group on after-service health care and on long-term care.

RELATIONS WITH THE FEDERATION OF ASSOCIATIONS OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS (FAFICS) AND ITS MEMBERS

7. AAFI-AFICS participated, together with delegates from 18 member associations, in the 34th annual session of the FAFICS Council, which took place at United Nations Headquarters, New York, from 28 June to 1 July 2005. The AAFI-AFICS delegation was made up of J.-J. Chevron (Chairman), J. Hanus and J.-F. Santarelli (the latter also representing the Section of Former ILO Officials). AAFI-AFICS also represented AFUNO-New Zealand at the Council, at the request of that Association. Our member Anders Tholle participated in the Council session as the Secretary of FAFICS. In his capacity as convener of the Federation's open-ended Working Group on Pensions, Jean Hanus chaired a meeting of that group held on the eve of the Council session, on 27 June 2005. Our delegation participated in another pre-session meeting of the open-ended Working Group on After-Service Health Insurance and Long Term Care (ASHIL), held on the same date.

8. A report on this Council session was published in the September 2005 *Bulletin* of the Association. It is to be noted that AAFI-AFICS having submitted to FAFICS in 2004 proposals on the functioning of the Federation, the Council initiated a two-year process for the revision of the Statutes. It drafted a list of issues which warranted such revision (and which may be enlarged during the process): objectives of the Federation, categories of members, guidelines for admission of members, election of officers, voting rights, financial questions. It established an open-ended Working Group on the Objectives and Functioning of FAFICS and the Revision of its Statutes with the President as convener.

9. The Council met, as usual, with the Chief Executive Officer/Secretary of the UN Joint Staff Pension Fund, accompanied by senior officials of the Fund Secretariat, for a discussion of issues of mutual interest.

10. Enlarging its Bureau to allow a better regional representation, the Council elected the following officers for 2005-2006 : President: Witold Zyss, AFUS-Paris ; Vice-Presidents: E. Albertal (AFICS Brazil), A. Castellanos del Corral (AFICS-New York), J.-J. Chevron (AAFI-AFICS Geneva), J. Janakiram (AFUNPI-

Bangalore); A. Marcucci (FFOA-Rome), T. Teshome (AFICS-Addis Ababa) ; Secretary: A.Tholle (AAFI-AFICS Geneva) ; Assistant Secretary: Lydia Ontal, AFICS-New York ; Treasurer: Juan Mateu (AAFI-AFICS Geneva). Two former Chairmen of the Federation, Margaret Bruce (AFICS-New York) and Alan Elliott (BAFUNCS) were appointed Presidents emeriti of FAFICS.

11. The President of the 59th UN General Assembly, Mr. Jean Ping and the UN Under-Secretary-General for Communications and Public Information, Mr. Shashi Tharoor, attended the Council's closing session and expressed their recognition of the action of FAFICS and its member associations in the interest of the retirees as well as of the United Nations system.

PENSIONS

12. Action by AAFI-AFICS in respect of pensions traditionally takes place at two levels: one local, on behalf of members of the Association themselves either individually or collectively, the other more general, in fact global, through FAFICS, in which all pensioners and other beneficiaries of the United Nations Joint Staff Pension Fund are concerned, wherever they reside and whether or not they are members of an association.

13. In the first case action is daily and of an individual nature, nothing spectacular is likely to be found here. It is through personal contacts, usually by virtue of the *permanences* manned in turn by most members of the Committee. Problems thereby revealed are often brought to the attention of the Geneva Office of the Pension Fund where we can be sure of finding competent, willing and friendly assistance from the director and all his staff. From time to time an article is published in the *AAFI-AFICS Bulletin* on a news item or some fundamental concept of the Pension Fund, and this may well be taken up in publications of other associations. A revised and updated text on the question of the choice of pension adjustment system was completed in 2005 which will be of interest to those directly concerned or who like to follow the workings of the Fund.

14. At the more general level, AAFI-AFICS continues to play an active role within FAFICS vis-à-vis the organs responsible for the management of the Fund, be it the Secretariat, the UNJSP Board or its Standing Committee. In particular the Association is present, in the person of its Chairman, on the Working Group set up by the Board to recommend its optimum size and composition (reported under the section on FAFICS), and, in the person of one of its Vice Chairmen, at the head of a working group on pension adjustment which since 2003 has been active in formulating the Federation's proposals in this domain.

15. To a considerable extent it was through representations by this group, engendered by the pressure and anxiety of associations in Latin America faced with the consequences of an inadequate pension adjustment system and the economic and monetary instability affecting these countries in recent years, that the CEO/Secretary of the Fund decided to implement a universal protection measure whereby pensions paid on the local-currency track cannot fall below 80 per cent of the equivalent of the dollar track adjusted for the New York consumer price index.

16. In addition, other proposals in this domain have been formulated which will be supported by FAFICS at the UNJSP Board session in July 2006. Without going into too much detail, these will be axed on the following concepts:

- first and foremost, making periodic adjustments for cost of living more responsive by reducing or eliminating the waiting periods and triggering margins;

- next, avoiding any temptation to counter actuarial imbalances by eating into pensions in payment. It was thanks to representations by FAFICS that a first step (0,5 per cent) was made to eliminate, as from 1 April 2005, the 1.5 percentage point economy cut in the first cost-of-living adjustment after retirement that has been in force since 1984 permitting a saving of over 200 million dollars a year to the Fund.

- Closer collaboration between the Fund secretariat and FAFICS on all matters of principle or practice that impinge on pensions paid at any time in any part of the world.

17. Other ideas have been put forward on specific topics such as relaxing the irrevocability rule on the dual track adjustment scheme in cases where a pensioner changes country of residence for legitimate reasons, revising the conditions attached to the special adjustment for small pensions, and the situation of beneficiaries living in countries where no international organization has an office. For the last two it will be a case of launching preparatory studies in the Fund secretariat in collaboration with FAFICS.

18. In all these items AAFI-AFICS has made a notable contribution. However, experience has shown that interaction between FAFICS and the Pension Fund is anything but speedy in bearing fruit. This was why in October 2004 our Association took the initiative to raise the question of whether the Federation should not reflect on the need to update its objectives, its structure, its *modus operandi* and its statutes in order to face up to its growing responsibilities. At its session in June 2005 the FAFICS Council agreed to put the matter on its agenda for 2006 and 2007, and the President has already received some suggestions from various associations (including AAFI-AFICS) and personalities of the Federation.

TAXATION

19. The Committee is seeking legal advice on the possibility of an action in Geneva to obtain equality of treatment between UN pensioners on the one hand and recipients of annuities on the other, as regards the capital component of pensions. If successful, such an action would ensure at least equality of tax between those who have availed themselves of the advantage of the lump sum withdrawal and those who have not. Members will be kept informed of further developments through the *Bulletin*.

HEALTH INSURANCE

20. In accordance with the mandate laid down in the resolution adopted by the General Assembly on 9 March 2004, the Health Commission of the AAFI-AFICS Committee has concentrated on issues relating to the benefits provided by the Organizations' health insurance schemes, relations with the "établissements médicaux-sociaux" (EMS) and with the Swiss authorities. As requested, in the resolution, it has also focussed on the provisions for long term care provided through the health insurance schemes of the Geneva based organizations.

a) Long Term Care

21. The reimbursement of long term care costs, across the health insurances of the Geneva based organizations is a major preoccupation of the Committee and of its Health Commission. To move the matter forward, the Health Commission has established a Working Group which, in close collaboration with the Association of Former WHO staff, is attempting to clarify more precisely exactly what is implied by institutionalised "long term care" and by "home care" in the context of the organizations' health insurance arrangements. The Working Group is also developing a comparative analysis of exactly what provisions are currently in place in the Geneva based organizations in order to determine what can be considered best practice. This survey also includes CERN.

22. What is immediately apparent from this survey is that while they may have introduced some form of coverage for those who are receiving care in an institution, coverage for those at home is less widespread.

23. The Working Group will make recommendations to the Health Commission and to the AAFI-AFICS Committee as to how the matter might best be further pursued with Geneva Organizations as well as at the global level through FAFICS.

24. In this context, the Committee assisted in the preparation of a policy paper on "The Need for Long-term Care Insurance" which has been developed by FAFICS for presentation, in the first instance, to the February 2006 session of the FICSA Council.

b) *Nursing Care of long duration*

25. Relations with the EMS have significantly improved with the elimination, as of 1 January 2005 of the system of degressive reimbursements which had been practised by one of the organizations' health insurance schemes. In fact the benefits (for nursing care in an EMS) reimbursed at 80% or 90% of the cost – depending on the ceilings applied – currently cover 65% to 70% of the actual costs. In addition, one of the schemes will reimburse 95% of the supplementary costs if the total annual expenditures exceed a given level and these are still within the overall ceiling established for such expenditures.

26. In the circumstances, even a modest pension is adequate, in the majority of cases, to meet the costs of care which are not otherwise reimbursed – to the extent that the pensioner does not have other (major) expenditures. The situation is not the same for couples if one of the partners continues to live at home.

27. For home care, the degressive reimbursement system has also been eliminated.

c) *Other questions*

28. *LAMal (Loi sur l'Assurance Maladie)* Certain cases have been noted which have shown evidence of a tendency to call into question the exemption granted up to now to former international civil servants in respect of the compulsory participation in a Swiss-based health insurance. A request was submitted to the "Office fédéral des assurances sociales" (OFAS) to reconfirm the earlier agreement. To date there has been no reply but arising out of an initiative by the Executive Secretary of one of the organizations' health insurances, a "local" agreement has been reached to maintain the "status quo" while awaiting an official clarification of the matter.

29. *Tarmed* The majority of treating physicians in Geneva apply the Tarmed (an official Swiss tariffication system for medical interventions). An approach is being made, nevertheless, to the Association of Geneva Physicians (Association des Médecins de Genève) in order to obtain a standard application of the Tarmed to those covered by the health insurances of the international organizations.

30. *Avian Influenza* In preparation for the possible outbreak of an avian 'flu pandemic, UN system organizations are taking steps, coordinated by WHO, to put in place a contingency plan to protect staff members. The AAFI-AFICS Committee considered that retired staff members should benefit from equivalent protection, especially in those countries where no national emergency plan had been developed, nor was foreseen. To this end, in November 2005 letters signed jointly by the AAFI-AFICS President and the Vice-President (for health issues) were sent to Executive Heads of all Geneva-based organizations. An oral report on the results of these approaches will be provided to the General Assembly.

31. *Representation of Retirees in Executive Committees of the Health Insurance Schemes* AAFI-AFICS is following closely the process of the adoption of new Statutes of the Mutual Insurance Society of UNOG/HCR/WMO. The Committee considers that the representative of retired insurees on the Executive Committee should have the same voting rights as those accorded to active staff – as applies in the case of the ILO/ITU and WHO health insurance committees. This is not foreseen in the new UNOG Mutual Statutes that will have to be adopted by a General Assembly of the Members of the Mutual. An article on this subject appeared in the December 2005 edition of the Association's *Bulletin*.

SOCIAL WELFARE

The Welfare Officer

32. During 2005, the Social Welfare Officer, Mrs. Nana Leigh, continued her work for the Association to the full satisfaction of her many 'clients' in the community of former international civil servants in the Geneva area and beyond. She has maintained regular contact with Staff Counsellors in the different UN system organizations, as well as with the staff of the Geneva Office of the UN Joint Staff Pension Fund.

33. Mrs. Leigh has the responsibility for the review of applications for financial assistance from the Association's Solidarity Fund. Requests for such assistance are not limited to AAFI-AFICS members. As a matter of fact, several applications come from former international civil servants or their survivors, who

seek assistance because of financial hardship arising from circumstances beyond their control, such as sickness, loss of a partner or other unforeseeable events affecting their lives. The Social Welfare Officer reviews such requests and seeks, if necessary, additional information and justifications from the applicant, and submits them to the Chairman of AAFI-AFICS for decision. In some cases it will be found that the application may qualify for help from the UN Joint Staff Pension Fund's Emergency Fund, and the Social Welfare Officer will then refer the case to the UNJSPF.

34. A regular feature of the work of AAFI-AFICS' Social Welfare Officer is to provide assistance to elderly pensioners, who experience difficulties in preparing written claims for the reimbursement of medical expenses by their organizational health insurance. This can become a very demanding and time-consuming effort, when some pensioners are not able to handle their own administrative routines.

35. The AAFI-AFICS Social Welfare Officer assists the UNOG/UNHCR/WMO- Mutual Insurance Society, by evaluating, on the basis of a standard medical and social questionnaire, if a Society Member's application for benefits under the Society's Long-term Care plan is receivable according to the degree of dependency.

36. Much of the Social Welfare Officer's work consists of calling on colleagues in socio-medical institutions, visiting clients in their home and attending meetings away from her office. During 2005 this led to backlogs occurring in office tasks such as correspondence, filing of records and the organization of information material of interest to pensioners seeking her help. AAFI-AFICS was able identify a volunteer who provided some assistance.

37. Mrs. Leigh works three days per week, namely a full day on Monday and half days (mornings) on Tuesday and Wednesday. Her office is located near the AAFI-AFICS Secretariat in room C-500 at the Palais des Nations. The telephone number is 022 917 3519, mobile telephone 076 397 50 89, e-mail address nleigh@unog.ch . Because of the many demands on her services, it is strongly recommended to make advance arrangements by telephone or e-mail before calling on her at her office.

38. During 2005 the AAFI-AFICS Social Welfare Officer received 142 requests for assistance in one form or another (as against 86 in 2004). Of these requests, 128 cases originated locally (in Switzerland and neighbouring France) and 14 were from other parts of the world. A statistical breakdown, showing the type of assistance requested, is given below :

Personal, family and health problems	15
Retirement homes, hospitalisations	9
Deaths, funerals	4
Administrative help	42
Requests for dependency evaluation	22
Assistance with health insurance claims	17
Solidarity Fund requests	11
General and miscellaneous	22

The AAFI-AFICS Solidarity Fund

39. As can be seen from the preceding work statistics there were a total of 11 requests for Solidarity Fund assistance between 1 January and 31 December 2005, including 4 cases, which had been carried forward from 2004. Out of these, 5 applicants have been granted financial assistance and 3 applications are still under evaluation. The remaining 3 requests were found not to be in conformity with the purposes and guidelines for assistance from the Solidarity Fund.

40. Established procedures for emergency assistance stipulate that applicants shall submit their requests to the Chairman of AAFI-AFICS in writing. The Chairman will review such requests with the assistance of the Social Welfare Officer and the designated Committee member for social welfare activities. The Chairman may also seek the advice of medical, health insurance and pension fund officials as well as of other officers of the AAFI-AFICS Committee. Applicants seeking financial assistance must be ready to provide evidence of financial hardship, on the understanding that any such information will be treated as strictly confidential and kept secret by the concerned AAFI-AFICS Committee members and the Social Welfare Officer.

41. The Chairman and Treasurer will report to the Committee on payments made from the Solidarity Fund, however, the names and circumstances of applicants are never disclosed.

Special Tsunami Donation

42. Following the catastrophic tsunami tidal wave which hit several countries in Asia, as a result of an undersea earthquake on 26 December 2004, the AAFI-AFICS Committee decided to make a donation of US \$ 5,000 to UNICEF, to be used for the agency's work in the tsunami-affected countries. The funds were drawn from the Solidarity Fund and the payment was made in January 2005.

ASSISTANCE TO MEMBERS: PERMANENCES AND HOTLINE

43. Each Wednesday a volunteer, normally a Committee member, is present in the AAFI-AFICS office at the Palais des Nations from 09h30 to 12h30 to receive visitors and telephone calls. Although Wednesday morning is the only time that callers can expect to find someone in the office, many members choose to telephone at other times.

44. Every effort is made to respond as quickly as possible to messages on the answering machine provided that names and telephone numbers be clearly spelled out, which – unfortunately – is not always the case.

45. In 2005 the questions frequently concerned the pensions 'double-track' system and, as always, income tax not only in Switzerland but also in many EU countries, France, Denmark, Italy, Spain, Sweden, etc. Other questions range from the reimbursement of health insurance claims, through enquiries on lists of accountants, doctors or lawyers, to membership dues.

46. A number of members has also complained about the restrictions on access to the Palais. It is inevitably frustrating for those who have worked for so many years in the UN to find that severe security constraints have been imposed on their access to the UN premises, more particularly by car. There have been numerous discussions about this with the UNOG Administration.

SEMINARS AND OTHER ACTIVITIES

Seminars

47. As in previous years, seminars in preparation for retirement were arranged in 2005 by UNOG (April) and ILO (October), with the participation of large numbers of staff from these as well as other Geneva-based organizations.

48. On each occasion AAFI-AFICS is invited to present itself to the future retirees and explain how it can be of use in defending their interests in such domains as pensions, health insurance, social security, etc. Each time an information session is devoted to the complex dilemma that confronts them of taking or not taking part of their pension entitlement in the form of a lump sum. This session, led by Aamir Ali and Gilbert Ferrari (Chief of the Geneva Office of the Fund secretariat), did not fail to rouse great interest and animated discussion, and extended to other more general aspects of pensions.

49. These seminars are a valuable opportunity for AAFI-AFICS to make itself better known among future retirees and to boost membership.

Fellowship

50. To mark the entry of Switzerland into the United Nations, in 2003 and 2004 the Committee had awarded a fellowship to a Swiss student to follow the UN Graduate Study Programme (GSP) organised each year at Geneva in July by UNOG in order to introduce them to the functioning of the international organizations. Following close consultation with those responsible for the Programme, in 2005 this fellowship of CHF 2,000 was awarded to Mr Fils-Lien Thélot of Haiti, among the countries with fewest nationals in the UN Secretariat.

PUBLICATIONS

51. With the assistance of the reproduction services of the UN (March, September and December), WTO (June issue) and ILO (Annual report), and the UNOG distribution, the four quarterly *Bulletins* and the annual report were issued on schedule. The editorial team extends its warmest thanks to all those who so willingly give advice and help, to our volunteer translators who are often called at the last minute, and especially to Douglas Helland who puts the *Bulletin* together with cover pages, tables of contents and photos.

52. The AAFI-AFICS Committee would like to remind members that the *Bulletin* is their principal means of communication, and that contributions in the form of articles, or letters expressing views on the activities of, or position held by, the Association are welcome.

53. Moreover, the Committee has undertaken to systematically update the information notes issued on subjects of interest to members. In this way a completely revised edition of the note on the lump sum was followed by one on the double-track pension adjustment system, this due to be issued early in 2006. In addition, during 2005, the Association has also undertaken a thorough revision of the 2001 brochure dealing with taxation, updating the taxation rules and schedules for Geneva, Vaud and France, as well as introducing major revisions and new information for Denmark, Germany, the Netherlands, Sweden and the United Kingdom.

54. Finally, to mark the 65th anniversary of the Association, the Committee decided to publish a collection of Aamir Ali's articles entitled *Of Cabbages and Kings* that appeared in the *Bulletin* since 2001 as well as a selection of his earlier editorials.

SOCIAL ACTIVITIES

55. In 2005, there were three lunches at the ILO Restaurant, on 5 April immediately after the General Assembly, 21 June and 25 October. The autumn lunch on 25 October marked the 60th anniversary of the United Nations and the 65th anniversary of the Association. Four special guests, Mr Sergei Ordzhonikidze, Director-General of UNOG, Mr Francis Blanchard, former Director-General of the ILO, Dr Halfdan Mahler, former Director-General of WHO and Mr Witold Zyss, President of FAFICS addressed the 120 participants with inspiration and vigour.

56. A group of 30 took part from 3 to 9 October 2005 in a most successful visit to the Baltic countries, travelling through Estonia, Latvia and Lithuania where they were able to admire not only the historical and cultural aspects but also to enjoy the national parks and monuments in these three very different but extraordinarily rich and interesting countries. Once again the excellent technical organization of the excursion was ensured by Kuoni and Mr C-A. Genton who accompanied the group.

57. The Shakespeare study group met regularly on Wednesday mornings under the inspiring leadership of Aamir Ali to read and discuss the choice for 2005, the *Merchant of Venice*. The season ended on 14 December with a viewing of Jonathan Miller's 1973 film starring Laurence Olivier in the role of Shylock and Joan Plowright as Portia, followed by lunch at the ILO Restaurant. For 2006 the group has selected *Antony and Cleopatra*.

58. Friends of the *Amicale du Soleil* continue to meet on the 1st and 3rd Wednesday of each month for lunch at the Café du Soleil in the Petit-Saconnex

THE SECRETARIAT

59. "Secretariat" is in fact a misnomer. With the advent of home computers a few years ago most Committee members and our translators and correspondents are able to deal with their own typing and correspondence. Moreover, AAFI-AFICS has no secretariat (dictionary definition: a permanent administrative office) as such. A faithful team of volunteers : Elisabeth Belchamber, Christiane Kind, France Henry and Cosette Marrache, joined by the Chairman and some members of the Committee, coming frequently to Room C.544-1 at the Palais des Nations, endeavours to keep under control the paperwork, the membership database, the filing, the preparation of the *Bulletin*, replies to requests for information, letters to members, despatch of requested publications, translations and all the other bits and pieces that crop up in the office of an Association of over 3,400 members.

ACKNOWLEDGMENTS

60. It would not be possible for AAFI-AFICS to fulfil its obligations to retired civil servants of the UN system in Geneva - informing them, defending their interests, upholding the ideals of the United Nations within the community of former officials - without the constantly renewed understanding and support amiably accorded by the directors general and secretaries general of all these organizations and their colleagues, starting with the United Nations Office in Geneva which freely provides to the Association all the facilities necessary for its activities. For this we express heartfelt gratitude. We also thank all those persons who, whether or not members of the Association, readily and benevolently contribute in various ways to the accomplishment of the many and often complex duties of our Association.

Geneva 12 January 2006